

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **JOURNEE MONDIALE DES ZONES HUMIDES**

Hérouville-Saint-Clair, le 02/02/2021

Les zones humides : un atout majeur dans le  
contexte du changement climatique

**La gestion durable des zones humides est un objectif essentiel en faveur de la biodiversité et de la préservation d'espaces qui rendent des services majeurs à la société. Le Conservatoire du littoral et le SyMEL s'investissent depuis de nombreuses années pour leur préservation en baie du Mont Saint-Michel.**

**En tant que propriétaire foncier, le Conservatoire intervient pour entretenir le ruisseau de la Claire-Douve au droit de ses parcelles. L'entretien des abords d'un cours d'eau relève en effet des propriétaires riverains. A ce titre, des travaux d'ampleur ont été menés en 2018 pour restaurer 1,3 kms de la rivière altérés par des pratiques passées inadaptées au fonctionnement hydraulique du marais.**

Le Conservatoire du littoral et son gestionnaire, le Syndicat Mixte des Espaces Littoraux de la Manche s'associent à la journée mondiale des zones humides pour présenter les actions menées sur l'une des zones humides en gestion en baie du Mont Saint-Michel, le marais de la Claire-Douve. Marais arrière-dunaire situé entre Saint-Jean-le-Thomas et Genêts, cette zone basse de la baie présente de très forts enjeux en termes de biodiversité. Particulièrement bien préservé, le marais présente une flore en très bon état de conservation et est un refuge essentiel pour les oiseaux en migration ou lors des marées hautes. Zone tampon en période d'inondation, évitant ainsi un ennoiemment plus conséquent du secteur, et ressource en eau essentielle en période estivale, ce marais a pâti de mesures d'entretien trop importantes par le passé pour maintenir le bon fonctionnement hydraulique de son ruisseau, la Claire-Douve. Surcreusé et surélargi, le ruisseau a vu sa capacité d'écoulement fortement altérée. Phénomène amplifié par les nombreux ouvrages faisant obstacle sur un terrain à pente quasi nulle. Cette situation favorise un ennoiemment accru du marais en hiver, qui joue alors pleinement son rôle de réserve à eau aux multiples services : réduction des inondations à plus large échelle, épuration des eaux, alimentation de la nappe phréatique.

### **La restauration des zones humides, un enjeu majeur pour le territoire**

Compte-tenu de la dégradation importante de la rivière et de son pourtour, le Conservatoire du littoral et le SyMEL ont entrepris et accompagné de multiples travaux de restauration et de gestion depuis les premières acquisitions au début des années 90. La quasi absence de pente empêchant l'écoulement, les mesures d'amélioration ont consisté à optimiser ce fonctionnement hydraulique ainsi qu'à préserver la biodiversité des rives. Lors de chaque acquisition, le Conservatoire du littoral devient responsable de la bonne gestion de la parcelle et du cours d'eau ou des canaux attenants. Dans ce cadre le SyMEL assure des opérations régulières de gestion des anciens canaux de vidange du marais par entretien de la végétation et du lit de la rivière. La gestion agricole contractualisées avec des éleveurs sur ces parcelles répond à des exigences environnementales fortes privilégiant un pâturage extensif typique des zones de marais en période de basses eaux.

Des travaux de réduction de la largeur de la rivière et de reméandrage (sinuosité naturelle de la forme d'un cours d'eau) sur 1 300 mètres linéaires ont été réalisés en 2018 par l'ancien Syndicat Mixte des Bassins Versants des Côtiers Granvillais en bordure de parcelles du Conservatoire du littoral. Cette opération de restauration d'ampleur visait à redonner un faciès naturel à la rivière et à lui redonner une capacité d'écoulement normale.

Une autre phase de travaux a été engagée sur une parcelle du Conservatoire par le Syndicat Mixte de la Baie du Mont Saint-Michel dans le cadre des mesures compensatoires liées aux travaux de restauration du caractère maritime du Mont. Sur près de 3 ha, une zone basse a été aménagée afin de favoriser le développement d'une roselière déconnectée du lit de la Claire-Douve et susceptible d'apporter un habitat remarquable pour les oiseaux et une capacité d'épuration accrue pour les eaux du marais.

### **Le marais de la Claire-Douve : un espace en mutation**

Le changement climatique provoque de nombreuses évolutions des milieux naturels accentuées par le développement des activités humaines. Dans le contexte du marais de la Claire-Douve, l'augmentation des périodes de hautes eaux du marais est fortement liée à la dégradation de la rivière par des travaux trop importants il y a plusieurs décennies ainsi qu'aux nombreux ouvrages bloquant la circulation de l'eau. Cette situation va probablement s'accroître dans les prochaines décennies du fait des risques d'inondation accrus par le réchauffement climatique (phénomènes de précipitations intenses) ainsi que par l'élévation du niveau marin et des nappes phréatiques. Ces deux phénomènes conjugués devraient provoquer une rupture du cordon dunaire d'une part et une salinisation des sols par remontée des eaux souterraines d'autre part. L'agriculture en sera profondément modifiée, comme les installations humaines. Il est donc urgent de ne pas amplifier les enjeux en arrêtant l'artificialisation des sols et la construction de biens immobiliers sur le secteur. Voire en engageant une dynamique de relocalisation des biens situés en zone basse pour lequel le phénomène ne pourra que s'accroître.

Le Plan de Prévention des Risques d'Inondation en cours d'élaboration vise à cadrer l'urbanisation future du territoire en conséquence de ces phénomènes. Un Plan d'actions de prévention des inondations devrait également être porté dans les années à venir avec un rôle majeur de la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel Normandie en charge de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Risques d'Inondations. Le Conservatoire du littoral également animateur Natura 2000 et Ramsar de la baie s'inscrit en partenariat de ces démarches, fort de son expérience sur de nombreux littoraux français.

La nature étant toujours plus puissante que l'homme, il s'agit de s'adapter en anticipant et en profitant de cette situation pour engager une dynamique de recomposition des territoires littoraux au service de chacun et de la biodiversité.

### **Le Conservatoire du littoral :**

Etablissement public national créé en 1975, dont la mission est la préservation, par l'acquisition, de sites remarquables et menacés des côtes françaises ; Les sites achetés entrent ainsi de façon définitive dans le patrimoine national de tous les français.

En Normandie, à ce jour, le Conservatoire du littoral protège avec ces partenaires 14 162 (dont 5 000 hectares de domaine public maritime à Chausey) répartis sur 73 sites.

### **Délégation de rivages Normandie**

Morgan GRIVAUD  
Tél : 02 31 15 03 63  
Mél : m.grivaud@conservatoire-du-littoral.fr